

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 15 septembre 2026,

Délibération enregistrée sous le numéro : **847/2026/FVE**

Conseil d'Administration du 25 septembre 2026

Sujet : - Tarifs DELF-DALF du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027 ;
- Tarifs TOEIC du 01/09/2026 au 01/09/2027 pour les étudiants et personnels de l'Université de Limoges.

- Les tarifs DELF-DALF du 01/01/2027 au 31/12/2027 sont les suivants :

	Tarifs étudiants et personnels Unilim	Tarifs personnes extérieures (tous publics)	Tarifs réduits : réfugiés / demandeurs d'asile / bénéficiaires de la protection subsidiaire
DELF A1	90,00 €		22,50 €
DELF A2			
DELF B1	120,00 €		30,00 €
DELF B2			
DALF C1	150,00 €		37,50 €
DALF C2			
Réédition de diplôme	30,00 €		30,00 €

- Les tarifs TOEIC du 01/09/2026 au 01/09/2027 pour les étudiants et personnels de l'Université de Limoges sont les suivants :

	Tarifs étudiants Unilim boursiers	Tarifs étudiants Unilim non boursiers	Tarifs Personnels Unilim
Tarifs inscription sessions TOEIC LISTENING AND READING (présentiel ou Online), organisées par la Maison des Langues	65 €	70 €	80 €
Tarif inscription session TOEIC 4 SKILLS (Online) organisée par la Maison des Langues	150 €		

Membres en exercice : 36
Nombre de présents ou représentés : 29
Abstention (s) : 0
Suffrages exprimés : 29
Pour : 27
Contre : 2

Fait à Limoges, le 25 septembre 2026

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

Publié au recueil des actes administratifs du mois de septembre 2026.

Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 28 septembre 2026.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

<i>Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges</i>
